



La Compagnie des Archers Mâconnais

A le plaisir de vous inviter au

TIR FEDERAL 2*50m et FITA 2*70m

Tir sélectif au Championnat de France / Ouvert aux personnes à mobilité réduite

et

Support du challenge Jean BURNICHON (voir ci-après)

LE SAMEDI 20 MAI 2017 et le Dimanche 21 MAI 2017

Au complexe sportif Jean BURNICHON, stade de Champlevvert à Mâcon (fléchage dans la ville, Coordonnées GPS
Latitude : N 46°17'982 Longitude E : 004°48'374.

Les archers doivent être en possession de la licence 2017. Tenue de club exigée

| | Horaires Samedi | Horaires Dimanche matin | Horaires Dimanche après- midi |
|------------------------|--------------------|----------------------------|-------------------------------------|
| Accueil | 13H00 | 8h30 | 13h00 |
| Ouverture du greffe | 13H30 | 9h00 | 13h30 |
| Entraînement | 14H00 | 9h30 | 14h00 |
| Début des tirs | 14H30 | 10h00 | 14h30 |
| Résultats | Vers 17H00 | Vers 12h15 | Vers 17h15 |
| Remise des récompenses | | | Vers 17h30 |

Blasons FEDERAL : blasons de 122cm

Blasons FITA (base catégorie seniors) : arc classique : 122cm, arc à poulies : 80cm réduit au 6

Distances suivant réglementation pour les catégories et armes (classique : poussins à supervétérans)

Buvette : à votre disposition pendant toute la durée des tirs

INSCRIPTIONS :

Tarif 1 départ Adultes = 9€,

Tarif 2 départs Adultes = 16€

Tarif 3 départs Adultes = 24€

Tarif 1 départ Jeunes = 6€

Tarif 2 départs Jeunes = 10€

Tarif 3 départs Jeunes = 15€





Date limite inscriptions avant le **mercredi 17 Mai 2017** par courrier à Cie des Archers Mâconnais – Complexe sportif de tir à l'arc de Champlevvert - rue Léo Lagrange- 71000 MACON ou par e-mail à l'adresse archers.maconnais@yahoo.fr ou championgc3@outlook.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre le Président, Gérard Champion au 06.87.22.08.43 ou nous contacter par email archers.maconnais@yahoo.fr ou championgc3@outlook.fr

Challenge Jean BURNICHON

Ce challenge est ouvert à tous les participants des 3 concours que nous organisons sur la saison 2016 :

- Le concours en salle 2x18m (réalisé en décembre 2016)
- Le concours BEURSAULT (réalisé en avril 2017)
- Le concours FITA des 20 et 21 Mai 2017

Sur un décompte par point pour chaque concours et chaque place de la 1^{ère} à la 12^{ème} (15 points au 1^{er}, 12 points au 2^{ème}, 9 points au 3^{ème}, 6 points au 4^{ème}, 4 points au 5^{ème}, 3 points du 6^{ème} au 8^{ème}, 1 point du 9^{ème} au 12^{ème}); le cumul des points déterminant le vainqueur sous condition de participation aux 3 concours

Les catégories ouvertes sont les suivantes :

- Jeunes hommes (benjamins à cadets)
- Jeunes femmes (benjamines à cadettes)
- Adultes hommes (juniors à super-vétérans)
- Adultes femmes (juniors à super-vétérans)

Dans les armes arcs classiques et arcs à poulies.

Le vainqueur de chaque catégorie se verra remettre par Jean BURNICHON la coupe du vainqueur et un bon de réduction pour des achats de matériels d'archerie (bon valable sur un achat dans les trois mois suivant la date du concours FITA). Une coupe dédiée à ce challenge sera exposée à la Compagnie sur laquelle seront inscrits les noms des vainqueurs de chaque édition.

Contacts le jour de la compétition : G.CHAMPION 06.87.22.08.43,



